



4 Avis

6 Notre histoire

9 MRC de la
Jacques-Cartier

10 Sécurité

15 Loisirs

ACTUALITÉ

Besoin de bénévoles pour l'entretien de la patinoire!

La Ville a besoin de citoyens bénévoles qui aimeraient s'impliquer pour aider le service des travaux publics à gratter la patinoire cet hiver. Le but étant de faire un horaire avec plusieurs bénévoles ou un comité patinoire qui s'assureraient qu'elle est bien entretenue. Avec nos hivers de plus en plus difficiles et comme le service des travaux publics sont plus souvent occupés à dégager les rues, si nous avons quelques personnes qui pourraient nous donner un coup de main pour la patinoire, cela serait vraiment apprécié.

Donc, l'invitation est lancée pour tous ceux qui aiment prendre de l'air et donner un peu de leur temps à aider pour qu'on puisse avoir une belle patinoire.



Si vous êtes intéressés, svp veuillez contacter Mélissa à la Ville au 418-848-2417 ou transmettre votre intérêt par courriel à ville@lacdelaqe.qc.ca

Remerciements...

La Ville du Lac-Delage tient à remercier nos courageux bénévoles pour leur travail le soir de l'Halloween malgré la température :

Jacinthe Bélanger
Jean-Marc Drouin

Alice-Anne Busque
Marc Boiteau



Merci aux bénévoles pour les travaux d'aménagement de la descente au lac sur Du Rocher

Le conseil municipal souhaite remercier messieurs Gilles Gosselin et Martin Matte avec l'aide de Charles Vallières, Marie-Chantal Therrien et Yvan Daigle, pour avoir bénévolement réparé la descente au lac sur Du Rocher et d'avoir pris l'initiative de proposer des solutions à la Ville avec la collaboration de Christiane Gosselin, conseillère municipale. L'objectif était de rendre la descente plus sécuritaire pour les utilisateurs et nous sommes très fiers que des citoyens se soient mobilisés pour permettre la réalisation de cet aménagement.

Félicitations et merci encore pour votre temps, c'est très apprécié!



NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacedelageqc.ca
Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

scéance ordinaire: 9 décembre 2019

scéance extraordinaire 16 décembre 2019
Budget 2020:

Un service de gardienne est disponible sur place.
Réservez votre place par téléphone au 418 848-2417.

BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au **lacedelage.qc.ca**.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

BABILLARD MUNICIPAL

JOYEUSES fêtes
Horaire du temps des fêtes*



BUREAU MUNICIPAL

Comme chaque année, le bureau municipal sera fermé pendant le temps des fêtes. Cette année, le bureau sera fermé du 20 décembre 2019 et de retour le lundi 6 janvier 2020.

Pour toute urgence aux travaux publics, veuillez communiquer avec Sydney Lavoie (Noël) au 418 264-0592 et Louis-Philippe Barrette (Jour de l'an) au 418 264-0820.

PATINOIRE

Afin que tous puissent profiter équitablement de l'utilisation de la patinoire, nous vous demandons de respecter et de faire respecter avec le discernement approprié, l'horaire ci-dessous :

09:00 : patinage libre
11:00 : hockey ou ballon-balai
14:00 : patinage libre
16:00 : hockey ou ballon-balai
18:00 : patinage libre
20:00 : hockey ou ballon-balai
22:00 : fermeture

Si vous êtes témoin ou victime d'un manque de respect de cet horaire ou d'une utilisation non conforme du bâtiment de la patinoire, soit par des citoyens de notre ville ou par des visiteurs, nous vous prions de le signaler au secrétariat de la ville. Nous verrons à remédier à la situation.

Merci et bon patinage !

Notre album photo collectif

Le 60^e anniversaire de la Ville de Lac-Delage tire à sa fin et nous pensons que serait une excellente occasion de lancer un appel à tous afin de mettre en branle un projet d'album photo collectif.

Nous sommes tous et chacun un peu la mémoire collective de notre communauté. Personnellement, je pense qu'il est essentiel de laisser des photos et des anecdotes de la vie et des gens d'ici au fil des années.

Transmettez-nous vos photos à l'adresse courriel suivante : ville@lacedelage.qc.ca ou venez directement au bureau.

À tous gens qui ont permis que ce projet se réalise MERCI!

Croyons-en l'avenir et faisons en sorte que ce projet se continue et que cet album collectif se soit complété au fil des années.

TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier



CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

■ Déchets
 ■ Recyclage
 ■ Compost
 ■ Feuilles
 ■ Monstres

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



Conseiller #1
Responsable des finances,
administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLER #4
Responsable aux loisirs et à la culture
M. Alexandre Poupart
apoupart@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des
travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLER #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus ?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Josée Lessard
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacadelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Une équipe de passionnés à l'écoute de vos besoins

desjardins.com/caisse-charlesbourg
418 626-1146

Desjardins
Caisse populaire de Charlesbourg



**AVIS PUBLIC
BUDGET 2020**

Avis public est par la présente donné :

QUE le Conseil de Ville de Lac-Delage tiendra une séance extraordinaire, le 16 décembre 2019 à 19h30 au Bureau municipal, afin d'adopter le budget 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Donné ce 11^e jour de novembre 2019.



Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale et secrétaire-trésorière de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en-annexe en affichant une copie au bureau de la municipalité à partir du 11 novembre 2019 et en faisant paraître une copie dans le journal Le Delagois du mois de décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 novembre 2019.



Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné:

QU'en 2020 les séances ordinaires de conseil municipal se dérouleront au Bureau municipal, sis au 24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage,

QU'elles se tiendront les jours suivants à 19h30

le lundi 13 janvier 2020
 le lundi 19 février 2020
 le lundi 9 mars 2020
 le mardi 14 avril 2020
 le lundi 11 mai 2020
 le lundi 8 juin 2020
 le lundi 13 juillet 2020
 le lundi 10 août 2020
 le lundi 14 septembre 2020
 le mardi 13 octobre 2020
 le lundi 9 novembre 2020
 le lundi 14 décembre 2020

Qu'une séance spéciale jeunesse avec la tenue d'un mini-conseil se tiendra le lundi 8 juin à 18h30 juste avant la séance publique.

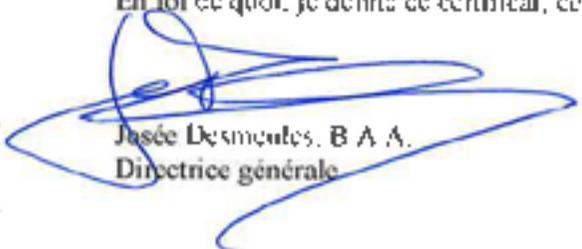
Donné ce 11^e jour du mois de novembre 2019


 Josée Desmeules, B.A.A.
 Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 17^e jour du mois de novembre et en faisant paraître une copie dans le *Delageois*, Éditions de décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour de novembre 2019.


 Josée Desmeules, B.A.A.
 Directrice générale

La création de la Ville de Lac-Delage (1959-2019) 6^e partie

Développement des territoires situés au nord de Québec (1790-1959)

LA NAISSANCE DES CANTONS-UNIS

L'année 1790-1791 marque le début du développement des territoires situés au nord de la « première strate » de colonisation formée par les villages de Beauport, Charlesbourg, Loretteville et l'Ancienne-Lorette. Ainsi la première opération de division cadastrale est-elle effectuée. Le territoire se compose de six rangs formés de vingt-deux lots, et il se divise en deux cantons : le canton de Stoneham regroupe les lots 1 à 11 et celui de Tewkesbury les lots 12 à 22¹⁴. Le lac Larron se situe au sud du canton de Stoneham aux limites de la seigneurie Saint-Ignace.

Lors de la division cadastrale, le territoire de Stoneham n'est pas habité. Le pasteur anglican Philip Toosey obtient du gouvernement un vaste domaine dans le canton de Stoneham¹⁵. Bon agriculteur, Toosey exploite une ferme de 70 acres et sollicite l'aide de compatriotes anglais afin de défricher le territoire. Le canton de Stoneham compte 181 habitants qui vivent d'agriculture lors du premier recensement de la province de Québec en 1831¹⁶. L'arrivée massive d'immigrants britanniques dans la première moitié du siècle favorise la croissance du canton. La population se concentre autour du hameau de Stoneham ainsi que dans les terres environnantes. Stoneham et Tewkesbury s'unissent en 1855 afin de former les Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury lors de la mise en place d'un régime municipal¹⁷. Les habitants des Cantons-Unis vivent essentiellement d'une agriculture de subsistance et de la forêt plus tardivement.

Le lac Larron se situe à proximité du hameau de Stoneham, mais il ne semble pas avoir reçu de colons au début du XIX^e siècle. La géographie du site avec ses fortes dénivellations ne favorise pas l'implantation d'exploitation agricole. L'agriculture qui se pratique à cette époque requiert des champs de vastes dimensions, car les rendements sont plutôt faibles. L'espace cultivable disponible dans le secteur du lac Larron est limité, et il ne permet pas l'établissement de nombreux colons. Parlant de la seigneurie Saint-Ignace, l'arpenteur Joseph Bouchette dira :

« [...] the lower part is rich, fertile, and well cultivated for more than two leagues towards the Lake St. Charles, in which tract many farms are extremely productive in grain of all species. On some of the lands flax is cultivated with great success; on the River St. Charles the pastures and meadows are so fine as scarcely to be rivally by any in the province : beyond the lake the country assumes a mountainous and barren character, affording no land upon which industry could be exerted with any hopes of success in the way of agriculture¹⁸. »

Aussi le secteur ne fut-il probablement pas habité avant le milieu du XIX^e siècle, en l'absence de ressources naturelles exploitables.

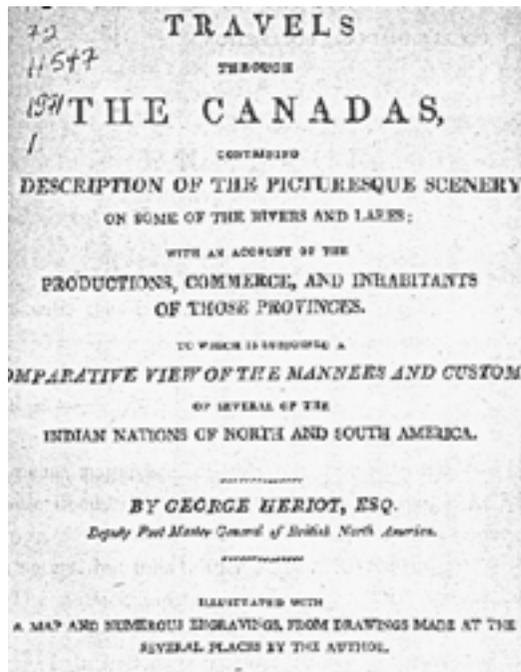


figure 4

LES PREMIERS VOYAGEURS

La Nouvelle-France puis la colonie britannique attirent plusieurs voyageurs européens qui laissent parfois des récits détaillés d'une grande importance pour les historiens contemporains. Les XVII^e et XVIII^e siècles constituent l'âge d'or des voyages scientifiques comme celui que le botaniste suédois Pehr Kalm réalise entre 1748 et 1751¹⁹. Plusieurs voyages ont également lieu dans le but d'identifier les ressources commerciales exploitables du pays. Aucun récit de cette époque ne mentionne toutefois l'existence du lac Larron.

Le XIX^e siècle sera celui des voyageurs romantiques en quête de territoires inédits, de paysages sublimes et de dépaysement. Nous possédons plusieurs textes de cette époque dont ceux de Isaac Weld, de George Heriot, de Carl David Arfwedson et de Joseph Bouchette. Paru en 1807, l'ouvrage de George Heriot (figure 4) contient, notamment, « a description of the picturesque scenery on some of the rivers and lakes 20 ». Heriot laisse une description détaillée ainsi qu'un dessin du lac Saint-Charles, mais il ne mentionne pas l'existence du lac Larron pourtant situé à peu de distance.

« Lake Saint-Charles is supplied by the river of the same name, and diffuses itself over an extent of flat lands, bounded by mountains, about fourteen miles to the northward of Quebec. In going thither, the road passes over a mountain, from whence is opened, an extensive view of the great river its banks »²¹.

Joseph Bouchette parle également du lac Saint-Charles dans son ouvrage sur les colonies anglaises d'Amérique du Nord, mais il ne mentionne pas la présence du lac Larron²². Il doit néanmoins en connaître l'existence, car il a parcouru les territoires situés au nord du lac Saint-Charles dès 1815. Ainsi aucun auteur ne semble avoir laissé de description du lac Larron. Il est néanmoins probable que des voyageurs en quête d'aventure se rendaient au lac Larron, étant donné sa proximité du lac Saint-Charles qui a été abondamment fréquenté au XIX^e siècle²³.

Plusieurs peintres ont également laissé des œuvres d'une grande beauté qui témoignent de leurs explorations des territoires situés au nord de la ville de Québec. La tradition raconte d'ailleurs que le peintre Cornelius Krieghoff ainsi que deux amis se rendaient fréquemment au lac Larron (figures 5 et 6). À propos de l'artiste, Mrs Elizabeth Hunter écrira dans une lettre adressée à Marius Barbeau en 1934 :

« I met Mr Krieghoff at Lake Larron, near Quebec - not far from Lake Saint-Charles -, during the summer 1864; we drove there. His daughter was also summering there. [...] She and her father spent the summer there, in the same house. The Krieghoffs had two rooms. The cook house was outside »²⁴.

Le peintre aurait peint une œuvre représentant le lac Larron vers 1854 selon Marius Barbeau²⁵. Il représente toutefois à plusieurs reprises le lac Saint-Charles. Dans son ouvrage sur l'artiste, l'historien John Russell Harper rapporte une anecdote voulant que Krieghoff ait payé son hébergement de l'été 1864 avec une peinture²⁶.

Selon la tradition orale, un rocher appelé « rocher Krieghoff » au nord-ouest du lac Delage rappellerait la venue du peintre dans le secteur. Nos recherches ne nous permettent pas pour l'instant de clarifier l'origine de cette appellation. Selon certains, le peintre Krieghoff aurait immortalisé ce rocher dans l'une de ses toiles dont nous n'avons pu retrouver la trace. Cet aspect de l'histoire du lac Delage mériterait sans doute qu'on s'y attarde de manière plus approfondie.



figure 5

LE PHÉNOMÈNE DE LA VILLÉGIATURE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

Aux voyageurs romantiques de la première moitié du XIX^e siècle succèdent les villégiateurs et les touristes qui envahissent les coins champêtres de la province²⁷. Villégiateurs et touristes appartiennent aux classes supérieures, et ils fuient la ville où les conditions de vie se dégradent au cours du siècle. Ils recherchent le calme, l'air pur et frais de la campagne québécoise. Plusieurs guides touristiques font leur apparition dès la première moitié du XIX^e siècle²⁸. Le guide Holiwell's²⁹, par exemple, décrit les attraits de la ville de Québec et de ses environs en plus de fournir des cartes (figure 7). Le guide qui sera publié pendant de nombreuses années parle du lac Saint-Charles et du lac Beauport avec beaucoup d'enthousiasme, mais il ne mentionne pas l'existence du lac Laron. Cette omission s'explique probablement par l'absence de route pour se rendre au lac Laron, car le guide s'adresse à des villégiateurs et non à des aventuriers³⁰. Les écrits de James Macpherson LeMoine suscitent également l'intérêt des villégiateurs et des touristes pour les «environs» de Québec. Les infrastructures touristiques sont limitées à cette époque, et elles se résument souvent à de modestes auberges de campagne. Il faut attendre le siècle suivant pour voir apparaître des installations plus importantes au nord de la ville de Québec.

Le phénomène de la villégiature prend de l'envergure au tournant du XX^e siècle. Plusieurs sites de la région de Québec se dotent d'infrastructures majeures d'accueil, comme le lac Saint-Joseph en 1905 puis le lac Beauport. Aux modestes auberges succèdent des hôtels de grandes dimensions. L'hôtel du lac Saint-Joseph, par exemple, comporte quatre-vingt-dix chambres. Les stations de villégiature se dotent également d'équipements récréo-touristiques comme des centres de ski, des terrains de golf ou des terrains de tennis. Ce phénomène s'accompagne d'une démocratisation progressive de la villégiature au cours du XX^e siècle³¹.

Le développement de la majorité des stations de villégiature suit un schéma similaire au XX^e siècle. La station-type se compose d'un hôtel érigé en bordure du fleuve ou d'un lac afin de jouir des attraits naturels du site. L'hôtel constitue le moteur du développement, et il offre une gamme complète de services aux vacanciers: hébergement, restauration et activités. La province compte plusieurs exemples célèbres de ce type de développement comme le manoir Richelieu à Pointe-au-Pic, le château Montebello à Lucerne-in-Quebec ou encore l'hôtel Tadoussac à Tadoussac. L'architecture des hôtels de villégiature diffère de celle des hôtels urbains, car elle puise abondamment aux ressources du pittoresque. Elle utilise largement le bois, la pierre ainsi que les styles du passé afin d'accentuer l'aspect pittoresque. De petites agglomérations se développent fréquemment autour des hôtels, et elles vivent en symbiose avec les stations touristiques.

Les promoteurs de la ville de Lac-Delage, Les Immeubles des Monts, s'inspirent de cette tradition qui se perpétue tout au long du XX^e siècle. Ils prévoient la construction de cinq hôtels de dimensions moyennes qui occupent le centre de petits hameaux. La construction des hôtels va de pair avec la mise en valeur du site par le développement des activités nautiques et par l'aménagement



figure 6

d'un centre de ski. En dépit d'une modernité architecturale plus marquée, le projet de la ville de Lac-Delage puise abondamment au courant pittoresque propre à l'architecture de villégiature. Les noms de rue de la ville accentuent davantage cette impression de pittoresque : avenue du Lac, avenue des Monts, avenue des Sous-Bois, avenues des Villas, avenue du Rocher.

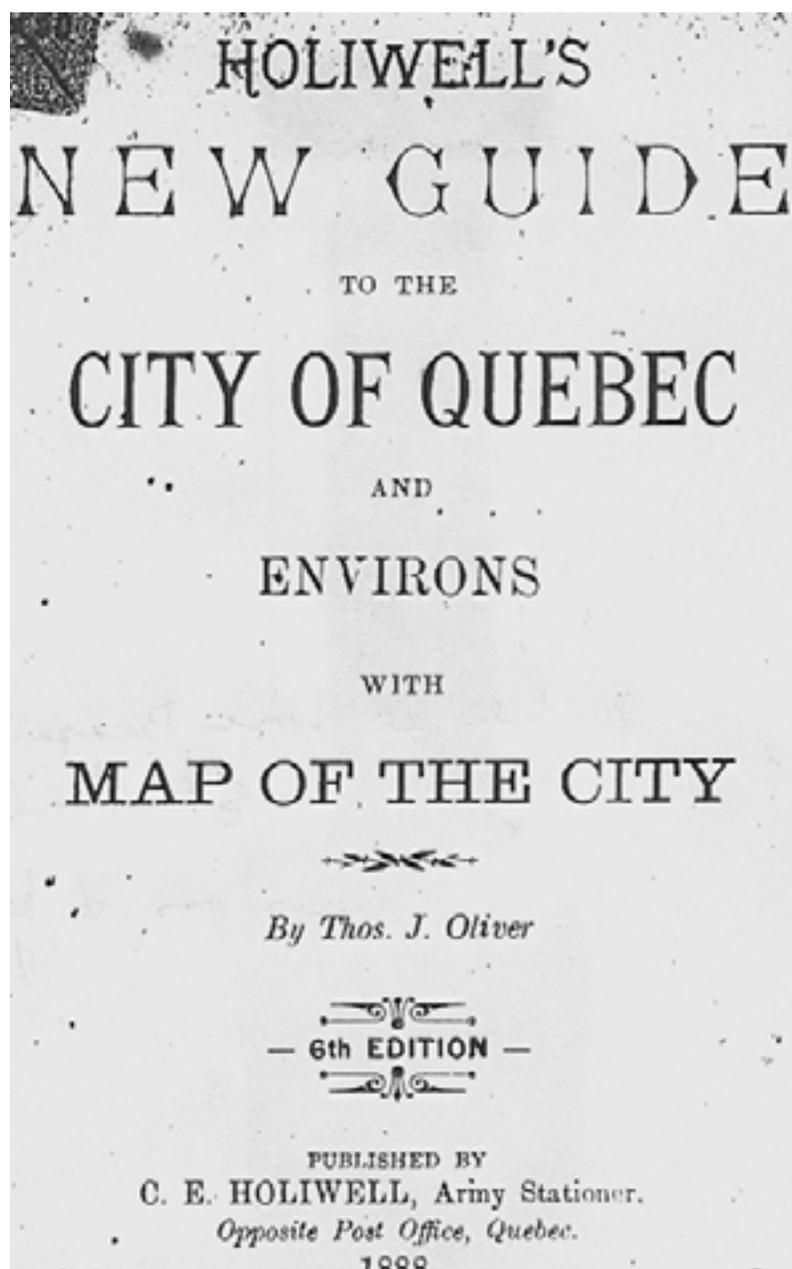


figure 7



figure 8

ROCKLAND FARM

Les terres situées au nord du lac Delage ont appartenu à un nombre restreint de propriétaires depuis le XIX^e siècle. L'occupation du territoire antérieure à l'année 1900 demeure peu documentée, et elle semble relativement tardive à l'échelle des secteurs voisins de Lac-Saint-Charles, Saint-Gabriel-de-Valcartier ou Stoneham. Les terres appartiennent à la famille Dunn en 1864, lorsque le peintre Cornelius Krieghoff séjourne au lac Laron. La famille exploite une ferme, et elle vend ses fruits et ses légumes au marché de Québec selon un témoignage ancien³². La famille Dunn accueille des villégiateurs au cours de l'été, car les « environs » de Québec jouissent d'une grande renommée auprès de la bourgeoisie. Le témoignage sur Krieghoff mentionne également l'existence d'un campement érigé au sud du lac³³, mais sa nature demeure indéterminée. Les gens qui habitaient le campement se rendaient visiter le peintre, aux dires de Mrs Hunter.

Les terres situées dans le secteur du lac Laron appartiennent à Charles Wood vers l'année 1900³⁴. Wood vend les résidences et les terrains du secteur à la famille Gails vers 1900. La famille Gails vient d'Angleterre, et elle fait partie de la bourgeoisie anglophone de Québec. Les Gails connaissent le secteur du lac Laron, car deux membres de la famille séjournent à Lac-Saint-Charles au cours de l'été. La municipalité de Lac-Saint-Charles accueille encore des villégiateurs à cette époque. La législature provinciale accorde à la famille Gails les « droits complets » sur les bâtiments, les terrains ainsi que le lac Laron en 1912. Aussi la propriété des Gails forme-t-elle un domaine privé d'une vaste superficie (figure 8). Le domaine des Gails qui comprend notamment des jardins de fleurs est connu sous le nom de Rockland Farm. La famille Gails se fait construire un « château » pour servir de résidence d'été, et elle plante un verger sur le plateau rocheux situé à l'est du lac. Le verger subsiste pendant plusieurs années avant d'être rasé lors de la construction du secteur de l'avenue des Monts au milieu des années 1960. Quelques pommiers ont toutefois survécus, et ils témoignent de l'occupation ancienne du territoire. La famille Gails conserve la propriété de Rockland Farm pendant plus de trente ans.

Richard Webster - président des compagnies Canadian Import et Trust Royal - acquiert Rockland Farm en 1939. Il transforme le domaine des Gails qui est plutôt destiné à la villégiature en ferme d'élevage. Il adopte ainsi le modèle du « Gentleman Farmer » à l'exemple du célèbre Sir Rodolphe Forget. Ce type de « ferme-modèle » se retrouve dans plusieurs régions du Québec³⁵, et il attire particulièrement la haute bourgeoisie anglaise. La famille Webster, comme la famille Gails, ne demeure pas en permanence à Rockland Farm. Les Webster embauchent donc des citoyens des environs afin de surveiller le domaine en leur absence. Ils emploient également un « gérant » de ferme afin de s'occuper du troupeau qui comptait quelques quarante-cinq têtes de bétail de race.

En plus d'implanter une ferme-modèle, la famille Webster entreprend plusieurs améliorations au domaine. Elle aménage, par exemple, une pente de ski dans le secteur nord de la ville pour le divertissement hivernal en 1940. Elle procède aussi à l'électrification la même année. Elle construit ensuite un accès routier au domaine à partir du chemin de la Grande-Ligne en 1948. La famille Webster demeure propriétaire de Rockland Farm pendant plus de vingt-cinq ans avant de vendre le domaine à la compagnie Les Immeubles des Monts. ■

NOTES

14. Bâtir ensemble. Monographie des Cantons-Unis de Stoneham, Tewkesbury, Saint-Adolphe et de la Ville de Lac-Delage, Stoneham, La Caisse Populaire Desjardins de Stoneham, 1983, p. 5.
15. Serge Lambert et Caroline Roy, op. cit., p. 512-513.
16. Une communauté vivante. Portrait démographique et social des Cantons-Unis de Stoneham, Tewkesbury, Saint-Adolphe et du Lac Delage, Communauté Chrétienne des Cantons-Unis, 1984, p. 2.
17. Bâtir ensemble, op. cit., p. 5.
18. Joseph Bouchette, A Topographical Description of the Province of Lower Canada with Remarks upon Upper Canada and on the Relative Connexion of Both Provinces with the United States of America, Londres, W. Faden, 1815, p. 411-412.
19. Richard A. Jarrell, « Kalm, Pehr », dans L'encyclopédie du Canada, Montréal, Stanké, 1987, Tome 2, p. 1038.
20. George Heriot, Travels through the Canadas, Londres, Richard Phillips, 1807, Réimpression, Toronto, Coles, 1971.
21. Heriot, op. cit., p. 95.
22. Joseph Bouchette, The British Dominions in North America, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman, 1832.
23. Étienne Poulin, Le lac Saint-Charles, Lac-Saint-Charles, La Société historique de Lac-Saint-Charles, 1992, p. 2.
24. Marius Barbeau, Cornelius Krieghoff. Pionner Painter of North America, Toronto, MacMillan, 1934, p. 90.
25. Barbeau mentionne cette œuvre dans son catalogue raisonné du peintre qui accompagne son ouvrage de 1934, mais elle n'est pas reproduite. Ibid.
26. Les propos de l'historien sont fort intéressants bien qu'ils reposent sur la tradition orale en l'absence de document. John Russell Harper, Krieghoff, Toronto, University of Toronto Press, 1979, p. 154.
27. Michel Lessard et Gaston Cadrin, « Les sentiers de la villégiature », dans Cap-aux-Diamants, no 33 (printemps 1993), p. 12.
28. Christian Fortin, « Du pittoresque au patrimoine. Une destination touristique recherchée », dans Cap-aux-Diamants, Hors série, 2004, p. 75.
29. Thomas J. Oliver, Holiwell's New Guide to the City of Quebec and Environs with Maps of the City, Québec, C.E. Holiwell, 1888.
30. La création du réseau routier va de pair avec le développement du territoire. La route qui fait le tour du Lac Saint-Jean - la route 15 - passe par Stoneham et par Saint-Adolphe. Elle évite toutefois le secteur du lac Laron, prolongeant ainsi son isolement pour quelques décennies. Sur les routes de Québec. Guide du touriste, Québec, Ministère de la Voirie et des Mines, 1929.
31. Lessard et Cadrin, loc. cit., p. 10.
32. Barbeau, op. cit., p. 90.
33. Barbeau, op. cit., p. 90.
34. Les informations qui suivent proviennent d'un article de Colette Miller, sauf indication contraire. Colette Miller, « La naissance du Lac-Delage », dans Le Delageois, vol. 10, no 7 (5 septembre 1997), p. 10-14.
35. À titre d'exemple, Charles Wesley MacLean établit une ferme-modèle sur sa propriété secondaire de Pointe-Claire en banlieue de Montréal à partir de 1916.

MARCHÉS DE NOËL

Vivez Noël dans la Jacques-Cartier

Suivez les lutins du père Noël et partez à la découverte d'un univers féerique et magique dans la région de La Jacques-Cartier.

Visitez le marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury de la région et courez la chance de gagner de fantastiques prix!

MARCHÉ DE NOËL DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY
6, 7, 8, 13, 14 et 15 décembre

Grange du Presbytère

119, 1^{re} Avenue
Stoneham-et-Tewkesbury (QC) G3C 0L1

La magie de Noël commence dans La Jacques-Cartier

Tous les détails au mrc.jacques-cartier.com/noel



GALA RECONNAISSANCE LES ÉTOILES DE LA JACQUES-CARTIER

Déposez votre candidature

Devenez une étoile de La Jacques-Cartier en participant à la 3^e édition du gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier. Cet événement, qui se tiendra le 28 mai prochain, vise à mettre en lumière les gens et les entreprises qui contribuent à faire de la région de La Jacques-Cartier un milieu de vie dynamique, stimulant et animé.

Votre organisation ou votre entreprise s'est démarquée au cours des 3 dernières années? Vous êtes-vous illustré dans les arts ou les sports ou l'une de vos connaissances s'est-elle distinguée dans l'un de ces domaines? Inscrivez-vous sans plus tarder au gala reconnaissance les Étoiles de La Jacques-Cartier.

Renseignez-vous sur les catégories et les documents à fournir au www.mrc.jacques-cartier.com/gala-les-etoiles.

CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE 2019

Les lauréats maintenant connus

C'est le 14 novembre dernier entouré des finalistes, de leur famille et d'élus que le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Michel Beaulieu, a annoncé les lauréats de la 19^e édition du concours La carte de Noël régionale lors d'une soirée au Centre communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

LES LAURÉATS DÉVOILÉS

Parmi la quarantaine d'artistes ayant vu leur œuvre être sélectionnée parmi les finalistes, c'est l'artiste initiée de Lac-Beauport, Mme Léonie Côté, qui a vu sa toile être choisie pour représenter la carte de Noël que la MRC de La Jacques-Cartier envoie à tous ses partenaires et ses collaborateurs. Son œuvre «Le renne des neiges» a séduit les membres du comité de sélection.

«Des œuvres de tous les styles nous sont envoyées lors de ce concours. De voir une œuvre actuelle et contemporaine remporter les grands honneurs témoigne de la diversité des œuvres reçues et de l'ampleur du talent des artistes de chez nous», s'est réjoui le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Lac-Beauport, M. Michel Beaulieu.

Les jeunes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se sont particulièrement illustrés lors de cette 19^e édition du concours de La carte de Noël régionale. En effet, la jeune élève de l'école des Explorateurs, Jeanne Casault Lévesque s'est démarquée avec son œuvre «Le pôle nord» dans la

catégorie Apprentis 5-7 ans. L'artiste junior Laurie St-Jean a quant à elle brillé avec son œuvre «Les lutins ne suffisent plus». Enfin, la jeune Mélika Hamel s'est illustrée dans la catégorie Jeunes talents 12-16 ans avec son aquarelle intitulée «Le Noël enfantin».

Deux artistes de Shannon se sont également démarqués lors de cette soirée. Isack Langlois a ravi les honneurs dans la catégorie Artistes en herbe 8-9 ans avec son acrylique sur toile «Renne de Noël», alors que le groupe Les Cornichons du service de garde de l'école Alexander-Wolff a charmé le jury avec leur «Promenade en marinade». L'artiste de loisir de Sainte-Brigitte-de-Laval, Mme Maryline Bombardier a quant à elle ébloui le comité de sélection avec son œuvre «Le secret de la fabrication des cannes de Noël».

Le prix Coup de cœur voté par le public a quant à lui été remis à la jeune Clarence Laplante.

Pour connaître les lauréats de toutes les catégories, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/carte-de-noel-regionale.

Laissez-vous conduire!

tcjacquescartier.com  

 **TCJC**
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Un partenariat pour diminuer l'impact environnemental des sels de voirie

Québec, le 26 novembre 2019. – Soucieux de l'impact environnemental des sels de voirie, le gouvernement du Québec, la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury et la Ville de Lac-Delage, en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), annoncent leur partenariat dans le cadre du projet pilote d'écouroute d'hiver du chemin de la Grande-Ligne.

Le député de Chauveau, M. Sylvain Lévesque, au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, a fait l'annonce du projet aujourd'hui. Pour l'occasion, il était accompagné du préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et membre du comité exécutif de la CMQ, M. Michel Beaulieu, du maire de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Claude Lebel, et du maire de la ville de Lac-Delage, M. Guy Rochette.

CITATIONS

«Le ministère des Transports du Québec est un chef de file en matière de gestion des sels de voirie avec la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie. Nous sommes très heureux de collaborer avec les municipalités afin de gérer de façon plus écologique les fondants routiers.»

Sylvain Lévesque, député de Chauveau

«La réduction de l'utilisation des sels de voiries sur le chemin de la Grande-Ligne permettra une meilleure protection des milieux naturels aux abords de ce tronçon. Ce projet-pilote est donc une excellente nouvelle et encourage un entretien plus écologique de nos routes en hiver.»

Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

D'une longueur de 3,8 km, ce tronçon débute à la rue Jacques-Bédard, à Québec, et se prolonge jusqu'à la route de Tewkesbury (route 371), à Stoneham-et-Tewkesbury. Ce projet pilote consiste à adapter l'entretien hivernal en privilégiant les interventions de grattage de façon à réduire les impacts de l'utilisation des sels de voirie sur l'écosystème des zones plus vulnérables. Dans le cas du chemin de la Grande-Ligne, un des facteurs déterminants pour en faire une écoroute est sa proximité avec le lac Saint-Charles.

«Cette annonce démontre concrètement une volonté de développer notre territoire autrement et de façon durable.»

Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et membre du comité exécutif de la CMQ

«Ce type de route présente une solution qui arrime le développement durable aux déplacements sécuritaires. Cette cohabitation doit se faire en conservant la sécurité routière à l'avant-plan. Nos villes accordent une primauté à la sécurité routière et nous rappelons aux usagers d'adapter leur conduite en période hivernale, particulièrement sur les écoroutes.»

Claude Lebel, maire de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

«Le choix d'habiter à proximité de la forêt et de cours d'eau vient également avec le souhait de préserver cette qualité de vie pour les habitants. La mise en place d'écouroutes s'inscrit parfaitement dans cette volonté.»

Guy Rochette, maire de la ville de Lac-Delage

FAITS SAILLANTS

- Le mode d'entretien privilégié d'une écoroute est avant tout une intensification des interventions de grattage et l'utilisation d'abrasifs uniquement aux endroits critiques du réseau afin de réduire les impacts de l'utilisation des sels de voirie sur l'écosystème des zones plus vulnérables.
- La sécurité des usagers de la route demeure la priorité de tout projet d'implantation et de mise en œuvre d'une écoroute d'hiver.
- Dans certaines circonstances, l'utilisation de sels de voirie demeure la méthode d'entretien préconisée, notamment lorsque la chaussée est glacée, de même qu'aux endroits critiques comme dans les pentes, les courbes et aux arrêts. Toiles sur les pelouses et bris d'équipement



Stationnement dans les rues

Il est interdit en tout temps de stationner son véhicule sur un chemin public de notre territoire entre le 15 novembre et le 1er avril. N'oublions pas que durant la période hivernale, nos rues déjà étroites le sont encore plus avec l'accumulation de neige. Par conséquent, le déneigement devient presque impossible et la circulation sécuritaire des ambulances et des camions de pompiers devient très difficile.

En revanche, les 24, 25 et 31 décembre 2019 ainsi que le 1er janvier 2020, il y aura un assouplissement à la règle. Exceptionnellement, on pourra, aux dates mentionnées, stationner dans la rue, à condition que ce soit du côté des adresses civiques paires. Bien entendu, s'il neigeait au cours de ces

jours de fête, on demande votre collaboration pour faciliter le travail des employés municipaux. Lorsque vous voyez le gyrophare clignotant du camion de déneigement, on vous demande de déplacer promptement les véhicules stationnés dans la rue. Cela ne prendra que quelques minutes, et cela évitera la réception d'un «cadeau» désagréable, soit une contravention et des frais de remorquage!

N'oubliez pas que quelqu'un devra conserver sa sobriété pour effectuer le déplacement des véhicules, parce qu'un accident est vite arrivé, même en stationnant son automobile!

Pour un sapin de Noël sécuritaire...

LE CHOIX D'UN SAPIN

- Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Placez le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Ne l'installez pas trop tôt afin d'éviter qu'il ne soit sec avant la fin de la période des fêtes.
- Un sapin installé trop tôt risque fort de s'assécher avant la période des fêtes et vous devrez passer Noël sans allumer les lumières qui le garnissent.
- Coupez de nouveau le tronc (une coupe en biseau) dès votre arrivée à la maison, même pour un arbre coupé. Les arbres sont dans la cour du vendeur depuis assez longtemps pour que la base du tronc se soit asséchée. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement. Ajoutez donc de l'eau tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou de flammes.

COMMENT SE DÉBARRASSER D'UN SAPIN NATUREL

- Envoyez le sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Ne brûlez pas votre sapin dans le foyer ou le poêle à bois, il pourrait laisser des dépôts de créosote dans le conduit de la cheminée, ce qui augmente les risques d'incendie.

Méfiez-vous de la glace

Chaque hiver, des cas de noyade sont rapportés partout au Québec. Bien que les cours d'eau soient recouverts de glace et de neige, il faut se méfier, parce que la dureté de la surface peut varier d'un jour à l'autre, voire même en quelques heures. En effet, les surfaces gelées de nos cours d'eau sont extrêmement sensibles aux changements climatiques : un simple vent peut déplacer les surfaces de glace et laisser d'immenses trous à des endroits insoupçonnés. Aussi, une neige un peu trop abondante ou trop lourde peut les affaiblir.

Rappelez-vous que l'épaisseur de la glace n'est pas le seul facteur permettant de déterminer si elle est suffisamment solide pour s'y trouver. Dans tous les cas, méfiez-vous :

- De la glace entourant des structures matérielles (quai, bouées, marqueur de chenal, etc.);
- De la glace claire ou bleutée, trop fine pour supporter votre poids ou celui d'une motoneige;
- De l'apparence de neige fondante;
- Des trous et des fissures dans la glace;
- De la neige lourde sur la surface de la glace;
- Des zones où des vents et des courants forts sont habituels.

ÉPAISSEUR DE GLACE MINIMALE RECOMMANDÉE POUR UNE GLACE NEUVE ET TRANSPARENTE



À Lac-Delage, la Ville ramassera les sapins de Noël jusqu'à la fin du mois de janvier 2020. Vous n'avez qu'à déposer l'arbre sur votre terrain à un endroit facilement visible et accessible pour les employés de la ville, sans pour autant que cela nuise aux travaux de déneigement.

Déneigement et bacs de collecte des matières résiduelles

En hiver, le dépôt des bacs en bordure de rue occasionne quelques maux de tête à nos employés lors du déneigement ou de l'épandage d'abrasif. Il est important de penser à déposer les bacs au bout de l'entrée, mais sans empiéter sur le pavage ou l'accotement de rue.

C'est également un moment tout indiqué pour vous rappeler qu'une distance minimale de 45 centimètres (18 pouces) est requise entre le bac

et tout obstacle (accumulation de neige, autre bac, véhicule, etc.). Rappelons aussi que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence. Peu importe la saison, les bacs doivent être déposés en bordure de rue pour 6 h 30 le jour de la collecte. Les bacs doivent être visibles, donc, sans être cachés par un banc de neige ou une haie, par exemple. Finalement, il faut s'assurer que les bacs ne soient pas enlisés dans la neige afin d'éviter les bris.

En cas d'absences prolongées pendant l'hiver, prévoyez que quelqu'un – un voisin, par exemple – se charge de déposer et de ramasser vos bacs, le cas échéant.

Pour éviter que les matières collent au fond du bac brun de compostage à cause du gel, déposez un morceau de carton ou un journal au fond de ce dernier et évitez d'y déposer des liquides.

Estimation de la valeur marchande gratuite



André Huot
Courtier immobilier agréé
418 657-9339



*Lac-Delage.
c'est aussi chez nous!*

www.andrehuot.com

325, rue Marais, Suite 250, Québec (QC) G1M 3R3

En cas d'urgence, la Ville vous contacte !

Suite aux récents événements, la Ville de Lac-Delage désire se doter d'un système automatisé de messagerie (SAM) afin de joindre les citoyens en cas d'urgence ou lors d'une situation importante – par exemple pour une évacuation, pour signaler un avis d'ébullition ou informer les résidents de la fermeture de certaines rues lors de travaux.

En cas d'urgence, la population pourra être jointe très rapidement. **Ce service est gratuit. VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE, C'EST IMPORTANT !**

Vous serez redirigés vers le portail Citoyens pour effectuer votre inscription en ligne. Vous pouvez faire confiance à ce site.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Les renseignements fournis dans le bottin SAM demeurent confidentiels. Aucune information personnelle contenue dans la base de données ne sera diffusée ou partagée, sauf si requis par la loi. Celle-ci ne sera utilisée qu'à des fins d'alertes qui concernent la sécurité ou la santé des citoyens de la Ville de Lac-Delage

EN CAS DE CHANGEMENT D'INFORMATION (MISE-À-JOUR)

Les citoyens devront communiquer avec la municipalité en cas de changement d'informations au 418 848-2417 ou en écrivant à ville@lacedelage.qc.ca.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, INSCRIVEZ-VOUS !

La Ville encourage fortement tous les résidents à inscrire leurs coordonnées, soit en ligne via le lien mentionné ci-haut ou en téléphonant à la ville ou par courriel à ville@lacedelage.qc.ca.

Étapes

- 1 Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous rendre sur l'onglet Citoyens / En cas d'urgence, la Ville vous contacte ! et tapez utilisateurs : delage2019 et mot de passe : delage2019
- 2 Compléter votre profil en entrant vos coordonnées et SMS, autre numéro de téléphone ou adresse courriel où vous désirez recevoir les messages d'urgence.
- 3 Pour ceux et celles qui n'ont pas de cellulaire (SMS), vous pouvez donner le numéro du portable d'un voisin qui pourra vous informer ou contactez la municipalité afin que l'on puisse vous enregistrer et vous informer en cas d'urgence.

Pour vous inscrire en ligne, rendez-vous au

www.lacedelage.qc.ca/pages/en-cas-durgence-la-ville-vous-contacte

BESOIN D'AIDE OU QUESTIONS ?

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, communiquez avec nous au 418-848-2417.



Carrossier ProColor




Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*
418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!





La période des fêtes est l'occasion pour faire une pause bien méritée ou pour festoyer en famille et entre amis.

Pour certains, c'est une période plus éprouvante, car ils doivent la vivre dans la solitude ou traverser des moments difficiles. Si c'est votre cas, des organismes sont là pour vous supporter, n'hésitez donc pas à faire appel à eux.

De mon côté pour 2020, je mettrai tout autant de temps et d'énergie pour concrétiser les projets prioritaires du comté et pour demeurer un député accessible et... toujours présent pour Chauveau!

*Joyeux Noël
et bonne année 2020!*

SYLVAIN LÉVESQUE

Député de Chauveau

**TOUJOURS PRÉSENT
POUR LAC-DELAGE**



Bureaux de circonscription
1680, avenue Lapierre, bureau 201,
Québec (Québec) G3E 0G1
418 842-3330
sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**



FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Le Conseil municipal invite les jeunes résidents (10 ans et moins) du Lac-Delage à venir célébrer la fête de Noël organisée pour eux le :

**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE DE 9H00 À 12H00
AU MANOIR DU LAC-DELAGÉ**



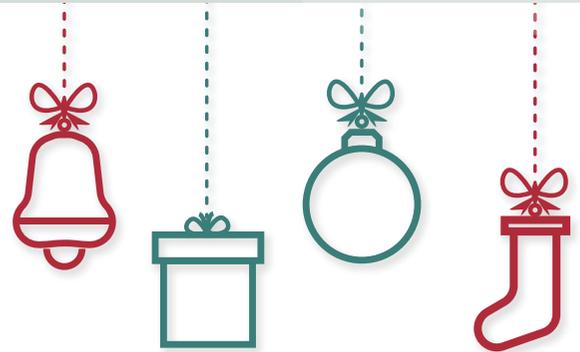
- Au menu :
- * Atelier + bricolage de magie
 - * Collation
 - * Spectacle
 - * Visite du Père Noël et surprise



Le coût de l'activité est de 5 \$/enfant (payable le jour même de l'activité) et cette activité est réservée aux enfants de 10 ans et moins. Prendre note que les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour cette activité svp.

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Alexie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Morin	418 848-0807
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Florence Lemoine	418 848-0706 418 570-4152
Kassandra Blouin-Blais	418 561-0084 418 848-8929
Lauranne Turgeon	418 848-7812



EN JANVIER, ON CONTINU LE YOGA ...

Inscriptions en cours

Le mardi soir 19H au Manoir du Lac-Delage avec Valérie, séance de hatha yoga tous niveaux. Bienvenu à tous!!!



Tarif: 165.00\$/ 1x semaine, session de 12 semaines débutant mardi le 14 janvier.

Pour vous inscrire, contactez nous au 418-802-7259 ou par courriel à espaceomshanti.com ou en ligne à espaceomshanti.com en allant dans l'onglet tarifs. Plusieurs forfait sont offerts. Prix spécial pour enfant.



Le Manoir du Lac-Delage vous offre de participer à sa programmation de cours hiver 2020



MARDI	MERCREDI	JEUDI
AQUA TONIC 9h30 à 10h30 (Nadia)		AQUA TONIC 9h30 à 10h30 (Nadia)
CIRCUIT CARDIO TRAINING 17h45 À 18h45 (Laura Bourgeois)	AQUA TONIC 18h30 à 19h30 (Laura Bourgeois)	
AQUA TONIC 19h à 20h (Laura Bourgeois)		

- Les cours de Cardio training
72 \$ taxes incluses, pour la session de 12 cours (soit 12 sem)
- Les cours d'Aqua Tonic
120 \$ taxes incluses, pour la session de 12 cours (soit 12 sem)

Préinscription par courriel à gymtonic@live.ca pour les Aqua en matinées
laurabourgeois@hotmail.com pour les cours en soirées

Les cours auront lieu si le nombre minimum de participants est atteint en date du 5 janvier 2020. Vous serez avisé par courriel le 6 janvier 2020
Paiement sur place au 1^{er} cours en argent comptant ou chèque. Début des cours le 14 janvier 2020.
Possibilité d'un cours d'essai gratuit!

« De la main gauche »

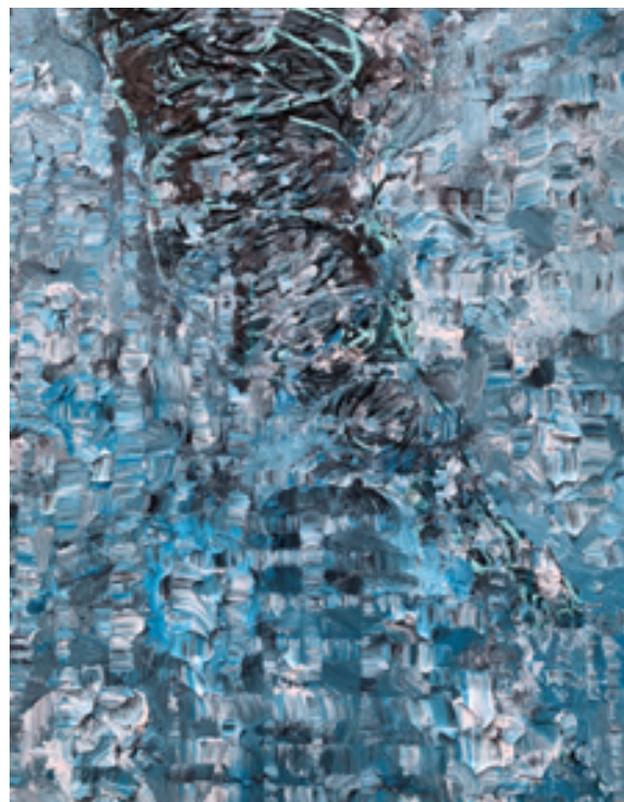
EXPOSITION DE PEINTURES
DE MARC TURGEON

Lac-Beauport, le 29 novembre – La municipalité de Lac-Beauport est fière d'accueillir l'artiste-peintre Marc Turgeon qui présentera l'exposition de peintures « De la main gauche » à la Bibliothèque municipale l'Écrin de Lac-Beauport du lundi 13 janvier jusqu'au samedi 15 février 2020.

PORTRAIT DE L'ARTISTE

Marc Turgeon, ingénieur et passionné de science, a toujours été attiré par les arts. Un jour, un collègue de travail lui donne des billets pour aller voir avec sa famille l'exposition des Plasticiens au Musée des Beaux-Arts du Québec. Coup de foudre ! Une nouvelle passion venait de naître en lui. Et à la suite de l'exposition Mitchell-Riopelle le désir de créer est devenu intense. Autodidacte, il s'est mis à l'acrylique. Un peu plus tard, il est passé à l'huile et à préciser un style à partir de ce médium, sans toutefois délaisser l'acrylique. Marc Turgeon a eu un accident de vélo de montagne en septembre 2019 et il a perdu l'usage de sa main droite durant presque 8 semaines. Il a développé des techniques nouvelles utilisant sa main gauche durant sa convalescence. Si on lui demande d'expliquer les motivations de son parcours artistique, il vous répondra simplement : « Peindre me fait du bien et j'espère que mes toiles pourront aussi faire du bien aux autres ». La démarche artistique de Marc Turgeon est basée sur le jeu entre l'abstraction et la figuration pour faire émerger l'émotion et la curiosité.

Bien que Marc Turgeon s'intéresse à la création spontanée laissant naturellement libre cours à son imagination et à l'expression. Un thème revient souvent dans l'exposition et dans sa démarche artistique de manière plus générale : c'est le thème de la figuration dissimulée. Ce thème sera exploité durant l'exposition. L'exposition « De la main gauche » présente des œuvres émanant de sa période de convalescence (ou il a dû explorer des techniques nouvelles de la main gauche) et quelques œuvres de son exposition précédente « Entre Clair et Flou ». Le thème principal de l'exposition est de susciter la curiosité et l'imaginaire de l'observateur qui tente de découvrir la figuration, ou simplement décide de se laisser bercer devant une pure abstraction. Dans le même sens, l'artiste cherche à prolonger le temps où l'observateur intrigué se balance entre sa recherche de la figuration et l'envie de plonger sans comprendre.



EXPOSITION

L'exposition est présentée du lundi 13 janvier jusqu'au samedi 15 février 2020 inclusivement, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, les samedis 10h à 16h, les dimanches de 13h à 16h, les lundis et mercredis du 19h à 20h30 et les mardis et jeudis de 13 h à 16 h - 19h à 20h30. L'exposition présentera des œuvres de tailles diverses. L'entrée est gratuite. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec la bibliothèque l'Écrin au (418) 849-7141 ext. 282 – <http://lac-beauport.quebec/> et <http://lac-beauport.c4di.qc.ca/>.

ACTIVITÉ DE MANGAS DU 9 NOVEMBRE

Bravo à tous les participants!

Merci à la MRC pour son appui financier et à Alexandre Poupart, conseiller pour son aide pour la concrétisation de cette activité.



C'était un sot qui portait dans un seau, le sceau du roi. Il fit un saut et les trois tombèrent ensemble, sans pour autant arriver... à s'accorder.

Je suis un chien, mais je ne suis pas un chien. Qui suis-je ou que suis-je?

Pour maîtriser les exceptions, les tournures et règles excentriques de la langue française et, surtout, pour l'ÉCRIRE CORRECTEMENT, tu peux t'inscrire à mon tutorat en français.

Alice-Anne Busque Ph.D. a2busque@hotmail.com



VIDÉO SUR DEMANDE

VOS SÉRIES ET VOS FILMS... TOUJOURS AU BON MOMENT



- ◆ Chaînes sur demande
- ◆ Location de films
- ◆ Rattrapage télé



CCAP
CABLE.COM
TÉLÉVISION ◆ TÉLÉPHONIE ◆ INTERNET

418.849.7125
www.ccapcable.com | 
20 860, boul. Henri-Bourassa

*** La Vidéo sur Demande est accessible gratuitement à tous les clients télévision de la CCAP qui ont un service Accès numérique et utilisant un terminal de nouvelle génération G6 (4642 et 8642), G8 et G10. Pour accéder au contenu des chaînes sur demande, les clients doivent être abonnés aux chaînes dans leur forfait télé.

CETTE ANNÉE —
*Offrez une
carte-cadeau
du Manoir*



**NOUS EMBAUCHONS
INFORMEZ-VOUS !**

